

ACTION URGENTE

UN SYNDICALISTE CONDAMNÉ À SIX ANS DE PRISON

Le syndicaliste iranien Reza Shahabi a été condamné à six années d'emprisonnement sur la base de chefs d'accusation formulés de manière vague. Il est en mauvaise santé et Amnesty International n'est pas certaine qu'il bénéficie de tous les soins médicaux nécessaires. Un autre syndicaliste a disparu depuis son arrestation.

Reza Shahabi (également appelé Reza Shahabi Zakaria), trésorier du Syndicat des travailleurs de la régie des bus de Téhéran et de sa banlieue (*Sherkat-e Vahed*), est détenu à la prison d'Evin, à Téhéran, la capitale iranienne, depuis juin 2010. Il est en mauvaise santé après avoir fait plusieurs fois la grève de la faim pour protester contre ses conditions de détention. Aux environs de février 2012, il a commencé à se plaindre d'avoir un côté du corps engourdi. Les autorités pénitentiaires ne l'ont cependant pas conduit à l'hôpital avant le 30 avril. Amnesty International ignore s'il reçoit des soins médicaux adaptés.

Reza Shahabi a été condamné par la 15^e chambre du tribunal révolutionnaire de Téhéran à cinq ans d'emprisonnement pour « rassemblement et collusion en vue de nuire à la sûreté de l'État » et à un an supplémentaire pour « propagande contre le régime ». Il a également été condamné à une amende de 70 millions de rials (environ 5 700 dollars américains) et il lui est interdit d'exercer des activités syndicalistes pendant cinq ans. D'après son avocat, l'accusation chercherait à ajouter la charge d'« inimitié à l'égard de Dieu » à celles déjà retenues contre lui en raison de ses contacts présumés avec l'Organisation iranienne des moudjahidin du peuple (OIMP), groupe d'opposition interdit. Amnesty International pense que Reza Shahabi a été condamné uniquement pour son travail pacifique en tant que syndicaliste et l'organisation le considère comme un prisonnier d'opinion.

Le 24 avril 2012, ou aux alentours de cette date, le syndicaliste **Zabihollah Bagheri** a été arrêté par trois personnes en civil alors qu'il sortait des aciéries de Mobarakeh, près d'Ispahan, dans le centre du pays. On ignore où il se trouve actuellement.

Le président adjoint du syndicat des chauffeurs de bus de Téhéran, **Ebrahim Madadi** (ou **Maddadi**), a été libéré de la prison d'Evin le 18 avril après avoir purgé la totalité de la peine de trois ans et demi d'emprisonnement à laquelle il avait été condamné pour ses agissements présumés « contre la sûreté nationale ».

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en persan, en anglais ou dans votre propre langue :

- appelez les autorités iraniennes à libérer immédiatement et sans condition Reza Shahabi, détenu uniquement en raison de ses activités pacifiques en tant que syndicaliste, et à révéler où se trouve Zabihollah Bagheri et quelle est sa situation juridique ;
- demandez vivement que Zabihollah Bagheri soit autorisé à entrer en contact avec sa famille et à consulter un avocat ;
- priez instamment les autorités iraniennes de protéger Reza Shahabi et Zabihollah Bagheri de toute forme de torture et autres mauvais traitements et de leur permettre de bénéficier de tous les soins médicaux dont ils pourraient avoir besoin.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 20 JUIN 2012 À :

Guide suprême de la République islamique d'Iran

Ayatollah Sayed 'Ali Khamenei
The Office of the Supreme Leader
Islamic Republic Street – End of Shahid
Keshvar Doust Street,
Tehran, République islamique d'Iran

Courriel : info_leader@leader.ir

Twitter : « Demandez au guide suprême d'IRAN @khamenei_ir de libérer tout syndicaliste détenu pour ses activités pacifiques de représentant syndical. »

Formule d'appel : *Your Excellency, / Excellence,*

Responsable du pouvoir judiciaire

Ayatollah Sadegh Larijani
[care of] Public relations Office
Number 4, 2 Azizi Street intersection
Tehran,
République islamique d'Iran

Courriel : bia.judi@yahoo.com (objet :
FAO Ayatollah Sadegh Larijani)

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur,*

Copies à :

Secrétaire général du Haut conseil des droits humains

Mohammad Javad Larijani
c/o Office of the Head of the Judiciary
Pasteur St., Vali Asr Avenue
South of Serah-e Jomhuri
Tehran, République islamique d'Iran
Courriel : info@humanrights-iran.ir
(objet : « FAO Mohammad Javad Larijani »)

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays (adresse(s) à compléter) :

Nom(s), adresse(s), n° de fax ; courriel ; formule d'appel.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la quatrième mise à jour de l'AU 130/10. Pour en savoir plus : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE13/053/2011/fr>

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

UN SYNDICALISTE CONDAMNÉ À SIX ANS DE PRISON

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Le Syndicat des travailleurs de la régie des bus de Téhéran et de sa banlieue a été interdit à la suite de la révolution islamique de 1979. Les activités syndicales ont repris en 2004, bien que l'organisation ne soit pas légalement reconnue. Le 22 décembre 2005, la police a arrêté 12 des dirigeants du syndicat à leur domicile puis a libéré rapidement quatre d'entre eux. D'autres membres ont été arrêtés le 25 décembre 2005 après s'être mis en grève pour réclamer la libération de leurs collègues. Des centaines d'autres personnes ont été arrêtées lors d'une nouvelle grève, en janvier 2006 (voir www.amnesty.org/fr/library/info/MDE13/002/2006/fr et www.amnesty.org/fr/library/info/MDE13/008/2006/fr).

Reza Shahabi a été arrêté en juin 2010, trois jours après l'interpellation de Saeed Torabian, porte-parole du syndicat. Au bout de plusieurs semaines de détention au secret, il a finalement pu contacter ses proches et leur a dit qu'il était incarcéré à la prison d'Evin, à Téhéran. En septembre 2010, après que les autorités ont annoncé qu'il pouvait être libéré sous caution, sa famille a payé les 600 millions de rials (50 000 dollars américains) demandés mais les autorités ont réclamé une somme supplémentaire (l'équivalent de 100 000 dollars). Il a entamé une grève de la faim le 4 décembre pour protester contre sa détention prolongée. Sept jours après, il a été hospitalisé car son état de santé s'était détérioré. En l'absence d'améliorations, il a dû mettre un terme à sa grève de la faim le 19 décembre 2010. Le 22 novembre 2011, il a entamé une nouvelle grève de la faim, qui a duré 30 jours et s'est achevée après une nouvelle hospitalisation et à la demande des personnes qui le soutiennent et d'autres syndicalistes.

Saeed Torabian et Reza Shahabi avaient été suspendus de leurs fonctions, sans salaire, pendant environ quatre années après les grèves de 2005. Ils ont finalement été réintégrés à la suite d'une enquête menée par le tribunal administratif. Cette instance a compétence pour enquêter sur les plaintes déposées contre des employés du gouvernement.

D'autres syndicalistes ont été arrêtés ou harcelés récemment, notamment des membres du syndicat de l'usine sucrière de Haft Tapeh – organisation non reconnue par le gouvernement. Fin mai ou début juin 2011, Reza Rakhshan, le président du syndicat, a été libéré de la prison de Fajr, à Dezful, dans l'est du pays, après y avoir purgé une peine de six mois d'emprisonnement. Ali Nejati, un ancien dirigeant de ce syndicat, a été arrêté le 12 novembre 2011 et conduit à la prison de Dezful pour y purger une peine d'un an, à laquelle il avait été condamné pour des raisons liées à ses activités pacifiques en tant que syndicaliste. Opéré du cœur à la suite d'une crise cardiaque, il était en mauvaise santé et a obtenu une permission de sortie de 10 jours pour raisons médicales qui a débuté le 7 mars. Amnesty International ignore s'il est retourné en prison depuis. Shahnaz Nejati, la femme d'Ali Nejati, qui fait également partie du conseil d'administration du syndicat de la sucrerie, a été arrêtée le 27 novembre 2011 par des membres du ministère du Renseignement lors d'une descente à son domicile de Shush, dans la province du Khuzestan. Elle a été libérée 24 heures plus tard. Amnesty International n'a pas été informée des raisons précises de son arrestation.

Rasoul Bodaghi, membre d'un syndicat d'enseignants de Téhéran, a été arrêté en septembre 2009. Enseignant depuis 20 ans, il a été condamné à six ans d'emprisonnement pour « diffusion de propagande contre le régime » et « rassemblement et collusion dans l'intention de porter atteinte à la sécurité nationale ». En janvier 2011, une cour d'appel a confirmé la peine de Rasoul Bodaghi et lui a interdit de prendre part à une quelconque activité de la société civile pendant cinq ans. Selon certaines informations, il aurait été roué de coups par deux gardiens de prison en mai 2010.

Les syndicalistes iraniens n'ont pas obtenu les permis nécessaires pour organiser des manifestations publiques dans plusieurs villes du pays pour le 1^{er} mai. À Téhéran, des travailleurs ont organisé un rassemblement dans un gymnase. À Sanandaj, dans la province du Kurdistan (nord-ouest de l'Iran), des dizaines de travailleurs, hommes et femmes, se sont rassemblés le 1^{er} mai en scandant « Nous travaillons ; nous avons faim ». Les forces de sécurité, arrivées peu après le début de la manifestation, ont dispersé la foule. Des agents en civil ont arrêté au moins huit personnes. Selon certaines informations, le 7 mai on ignorait toujours où se trouvaient ces personnes.

Noms : Reza Shahabi (Zakaria), Zabihollah Bagheri, Ebrahim Madadi (Maddadi)

Genre : hommes

Action complémentaire sur l'AU 130/10, MDE 13/027/2012, 9 mai 2012